

**Inspection de l'Éducation nationale  
Circonscription du 1<sup>er</sup> degré de Dunkerque-Bergues**

Affaire suivie par :  
Damien DEHEUNYNCK  
Tél : 03 28 68 19 89  
Mél : ce.0595539a@ac-lille.fr

7 rue nationale  
59140 Dunkerque

Dunkerque, le 16 septembre 2021

Mesdames et Messieurs les enseignants

de la circonscription de Dunkerque-Bergues

### **Note de service n°3 – Plan de formation continue**

#### EMARGEMENT

Le plan de formation continue hors temps scolaire (« 18 heures ») de la circonscription doit permettre à chaque enseignant de bénéficier des plans mathématiques et français entre la rentrée 2020 et la fin de l'année scolaire 2025-2026 (6 années scolaires), par rotation annuelle.

Les 6 groupes d'écoles constitués à la rentrée 2020 sont donc maintenus.

Le plan se décline selon 4 parcours spécifiques :

- Plan Français (thématique définie par les constellations d'enseignants) ;**
- Plan Mathématiques (thématique définie par les constellations d'enseignants) ;**
- Parcours « PE Hors plans »,** spécifique à chacun des cycles et organisé en 3 volets : 6 heures pour les mathématiques, 6 heures pour le français, 6 heures pour d'autres objets de formation ;
- Parcours « directeurs »,** différencié pour les directeurs des écoles inscrites dans les plans mathématiques et français.

**Les tableaux placés en annexes 1 et 2 présentent synthétiquement chacun de ces parcours.**

Les lieux des formations en présentiel seront communiqués ultérieurement par les formateurs.

Seules **apparaissent les dates des présentiels qui ont pu être arrêtées** à ce moment de l'année.

Le calendrier des sessions en distanciel n'est pas imposé.

Pour le module KBER7 (« projet d'école ») :

- le calendrier et la thématique seront définis entre l'équipe de l'école et l'équipe de circonscription,
- si les travaux concernent le numérique, l'école prend contact avec l'ERUN **avant le 15 octobre 2021.**

Je rappelle que conformément aux attentes ministérielles les plans correspondent à des formats de formation de 5 journées ou 30 heures. **Les heures reprises dans les tableaux correspondent uniquement aux créneaux hors temps scolaire** (3 jours ou 18 heures) : 2 journées ou 12 heures complémentaires seront également balisées en temps scolaire.

**Remarques :**

- Les enseignants ayant au moins 1 élève de CP participeront aux animations dévolues au cycle 2 ;
- Les enseignants ayant au moins 1 élève de CM1 participeront aux animations dévolues au cycle 3 ;
- Les enseignants exerçant à temps partiel participeront aux temps de formation au prorata de leur quotité de service ;
- Les titulaires remplaçants et de secteur trouveront leur groupe dans le tableau en annexe 3 ;
- Les titulaires remplaçants et de secteur rattachés principalement à une école bénéficiaire du plan mathématiques ou de plan français suivent le plan correspondant à cette école (groupes C et D) ;
- Les titulaires remplaçants et de secteur rattachés principalement aux écoles « hors plan » (groupes A, B, E et F) choisissent le parcours de formation d'un unique cycle. **Ils communiquent ce cycle à Madame Sébille pour le lundi 20 septembre 2021 en utilisant l'annexe 3 ;**
- Les enseignants ayant fait une demande de cumul d'activité s'arrangeront pour être présents et ponctuels aux animations.

L'équipe de circonscription reste à votre écoute en tant que de besoin.

Je vous remercie pour votre coopération,

L'Inspecteur de l'Education nationale,

Damien Deheunynck